



# INSCRIPTION ACTIVITES FAMILLES/ADULTES 2017

**ATTENTION !** Le nombre de places est limité. Les **dossiers d'inscription complets** doivent parvenir **au siège du CER avant la date limite d'inscription** (le cachet de la poste ne fait pas foi ; pas de courrier interne). Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.  
L'inscription n'est définitive qu'après confirmation écrite du CER.

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
..... Code Postal - Ville .....  
N° Caisse de Prévoyance (7 chiffres 1 lettre) .....  
Tél. Personnel ..... Tél. Service .....  
Etablissement ..... EPIC .....  
E-mail .....

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE OU LES PARTICIPANTS (Y COMPRIS LE DEMANDEUR)

Si vous participez à une activité « Ski », merci de préciser la taille et la pointure de chaque participant

NOM – PRÉNOM ..... né(e) le ..... / ..... / .....  
NOM – PRÉNOM ..... né(e) le ..... / ..... / .....  
NOM – PRÉNOM ..... né(e) le ..... / ..... / .....  
NOM – PRÉNOM ..... né(e) le ..... / ..... / .....  
NOM – PRÉNOM ..... né(e) le ..... / ..... / .....

REGIME ALIMENTAIRE (à préciser) : .....

## TRANCHES TARIFAIRES SUIVANT QUOTIENT FAMILIAL (\*) :

Quotient Familial = Revenu brut global (R) divisé par le nombre de parts fiscales(N) (voir avis d'imposition ou non-imposition 2016)

**Pour les activités contenant 3 tranches : T1** (Q.F. inférieur à 7 675 €)  **T2** (Q.F. de 7 675 à 13 786 €)  **T3** (Q.F. supérieur à 13 786 €)

**Tarif unique :**

Activité choisie \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_  
Nombre de personnes \_\_\_\_\_ Tranche tarifaire \_\_\_\_\_ Prix de l'activité \_\_\_\_\_ €  
Pour les activités comprenant le transport : Avec le CER  Par mes propres moyens   
**Total à payer** \_\_\_\_\_ €

Payé le \_\_\_\_\_ Espèces  Chèque  CB  (\*\*)

**DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES :** Je soussigné(e) le demandeur autorise le CER SNCF Mobilités Paris Nord à utiliser et/ou diffuser à titre gratuit et non exclusif les photographies, nous représentant, prises lors des activités proposées par le CER, afin d'illustrer les publications et site du CER : OUI  NON

Pour les enfants mineurs, **signature du représentant légal**, M. ou Mme .....

**Inscription à adresser, complétée et accompagnée du règlement au CER SNCF Mobilités Paris Nord** 185 rue du Fg St Denis 75010 Paris. **JOINDRE IMPERATIVEMENT COPIE** : de l'avis d'imposition ou non-imposition 2016 (pour les activités à tranche), du dernier bulletin de salaire. Vous pouvez obtenir des informations complémentaires en téléphonant au CER : 01 53 20 66 36 ou SNCF 212 033.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature du demandeur :

(\*) Mettre une croix dans la case correspondante

(\*\*) Chèque à l'ordre du CER SNCF Mobilités Paris Nord - Paiement en CB uniquement au siège du CER

# INFOS PRATIQUES

**Le prix de certaines activités dépend de votre quotient familial (QF) :**  
 $QF = \text{votre Revenu brut global (R)} \text{ divisé par votre nombre de parts fiscales (N)}$   
(Voir votre avis d'imposition ou non-imposition 2016)

Pour les activités comportant 3 tranches		Toute personne divorcée demandant l'attribution d'une activité pour un ou plusieurs enfants mineurs pour lesquels elle verse une pension alimentaire se voit accorder une demi-part fiscale supplémentaire par enfant. Les agents actifs ou retraités qui ne fournissent par leur avis d'imposition 2016 se verront appliquer les tarifs de la tranche 3.
Quotient familial (QF)	Tranche tarifaire	
Inférieur à 7 675 €	1	
Entre 7 675 et 13 786 €	2	
Supérieur à 13 786 €	3	

## Inscription

Toutes les activités et les bases de relais proposées sont organisées dans le cadre des activités régionales du CER SNCF Mobilités Paris-Nord et sont exclusivement réservées aux agents SNCF relevant du CER SNCF Mobilités de Paris Nord, PS 25, à leurs ayants droit, aux retraités et au personnel du CER.

**ATTENTION !** Le nombre de places est limité. Les dossiers d'inscription complets doivent parvenir au **siège du CER** avant la date limite d'inscription (le cachet de la poste ne fait pas foi ; pas de courrier interne).

Les fiches d'inscriptions Famille/Adultes sont disponibles au CER de Paris-Nord dans les installations et sur le site [www.cerpno.com](http://www.cerpno.com). Elles doivent être adressées au CER SNCF Mobilités Paris-Nord ou ALSH et obligatoirement accompagnées du paiement, des photocopies de l'avis d'imposition 2016 et du dernier bulletin de salaire.



Sur certaines activités, les **cheminots de moins de 30 ans ou ayant moins de 3 ans d'ancienneté à la SNCF**, se verront appliquer la **tranche 1 (T1)**. Un justificatif sera demandé (bulletin de salaire ou contrat de travail).

**ATTENTION !** L'inscription n'est définitive qu'après confirmation écrite du CER. Au cas où le nombre d'inscrits serait insuffisant, le CER se réserve le droit d'annuler le séjour.

## Critères d'attribution

Si le nombre d'inscrits à une activité est supérieur au nombre de places disponibles :

1. Nous refuserons tout d'abord les personnes ayant déjà participé à une activité similaire.
2. Ensuite, nous refuserons en fonction du nombre d'activités auxquelles vous avez participé pour l'année N et N-1.
3. Enfin si le nombre d'inscrits restant est encore supérieur au nombre de places disponibles, nous effectuerons un tirage au sort.

## Remboursement

Le CER vous remboursera les sommes versées :

1. En cas de force majeure (maladie attestée par un certificat médical, accident, refus de congés...).
2. Si le CER vous a refusé sur l'activité demandée.

## Annulation

Le CER peut être amené à annuler une inscription ou une activité pour les raisons suivantes :

1. Nombre d'inscrits insuffisant pour réaliser l'activité.
2. Événements divers (climat, annulation par nos partenaires, risques divers...).

Dans tous ces cas, le CER pourra vous proposer une activité équivalente à une autre période ou effectuera le remboursement.